



LA VILLE DE THANN RECRUTE

1 agent technique d'entretien des bâtiments H/F

Au sein d'une équipe de 28 personnes composant le Centre Technique Municipal, vous assurez les missions suivantes :

Missions et activités principales

- Effectue les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements (placage, peinture, serrurerie, menuiserie).
- Assure l'aménagement intérieur des bâtiments (cloisons, faux plafonds, mobiliers...)
- Gère le matériel, les matériaux et l'outillage
- Peut réaliser des opérations de manutention

Missions et activités secondaires du poste

- Effectue les travaux courants d'entretien en voirie (peinture, petites maçonneries, signalisations)
- Procède à l'affichage publicitaire
- Assure le nettoyage des grilles sur les cours d'eaux
- Pose les éclairages de Noël et met en place les décorations de Noël
- Effectue le déneigement manuel avec astreinte VH
- Participe aux diverses manifestations en termes de logistique et de propreté urbaine

Niveau de formation requis

CAP / BEP lié au domaine de la maintenance des bâtiments
Permis VL requis

Savoirs – Connaissances

Connaissance du fonctionnement du matériel spécifique
Connaissance et maîtrise des produits à risques
Connaissance des sites d'interventions
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du travail
Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Savoirs faire / compétences techniques

Recenser les besoins matériels adéquat d'un chantier

Lire, comprendre et interpréter des notices, dossiers techniques, consignes de sécurité...

Savoir-faire un croquis

Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention

Être capable d'accompagner et de répondre aux demandes des autres services

Savoirs être / aptitudes

Sens de l'écoute et de l'observation

Se mettre à disposition des autres services

Se tenir informé des évolutions techniques du métier

Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales

Rigueur et réactivité

Conditions particulières d'exercice

- Travail seul ou en équipe.

- Horaires réguliers, astreintes éventuelles

- Port de vêtements professionnels adaptés (bottes, gants, lunettes, casque, ...) fournis par l'employeur

-

- Travaux extérieurs avec température ambiante basse et élevée

- Manutention de charges lourdes

- Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé

Rémunération

Selon grille de la fonction publique

Avantage : 13ème mois, titres restaurant, participation mutuelle labellisée et prévoyance

Modalité du recrutement

Pour les fonctionnaires : par voie de mutation ou de détachement

Pour les contractuels : CDD renouvelable

Les personnes intéressées par cette opportunité sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation **avant 14 mars 2022** à l'adresse suivante : contact@ville-thann.fr
ou par voie postale à

**M. le Maire,
Service des ressources humaines
9 Place Joffre
68 800 Thann**